

Postes Canada et autosuffisance financière

L'autosuffisance financière est un élément clé du mandat de Postes Canada en tant que société d'État. Depuis sa création en 1981, elle a connu plus d'années rentables que déficitaires, et elle a versé des millions de dollars en impôts et en dividendes. Hélas, le secteur postal a changé; le déclin de la poste-lettres se poursuit d'année en année, et le monopole que Postes Canada détient à cet égard ne suffit plus à couvrir les dépenses.

Dans son rapport annuel pour l'année 2023, publié vendredi dernier, la Société canadienne des postes affiche une perte pour la sixième année consécutive dans le secteur de Postes Canada. Elle fait état d'une baisse des coûts d'exploitation, mais aussi de revenus plus faibles, ce qui se traduit par une perte d'exploitation de 531 millions de dollars.

Le STTP se penche actuellement sur le rapport afin de mieux comprendre les pertes qui y sont déclarées et les répercussions de cette nouvelle sur nous et nos négociations.

La croissance et l'innovation plutôt que les compressions

Dans le rapport annuel, Doug Ettinger, président-directeur général de Postes Canada, écrit que cette dernière est « déterminée à opérer le changement nécessaire pour préserver ce service essentiel et le mettre sur la voie de l'autonomie financière à long terme. »

Or, pour la Société, la meilleure façon de maintenir le lien entre ses services et les collectivités est de remplir une autre partie clé de son mandat : innover pour répondre aux besoins changeants de la population. Il nous faut davantage de carrefours communautaires. Il faut aussi suivre l'exemple d'autres pays et lancer une banque postale au service des collectivités rurales et urbaines, et poursuivre les innovations comme les services de vigilance auprès des personnes âgées.

Non aux reculs

À la table de négociation, la Société cherche à nous imposer des reculs, notamment en ce qui concerne nos avantages sociaux. Or, notre comité de négociation reste ferme : aucun recul! Notre rendement demeure élevé et notre pouvoir d'achat s'est érodé à cause de l'inflation des deux dernières années. Nous devons conserver notre régime de retraite et nos régimes de soins de santé, et protéger l'emploi régulier et à plein temps dans le service postal.

Il y a une autre façon de faire

Il faudra travailler dur, mais c'est ce que nous attendons de l'employeur – du travail et de l'imagination. Si Postes Canada arrive à offrir des services financiers, à élargir sa gamme de services et à récupérer des parts de marché dans le secteur de la livraison de colis, il y aura de meilleurs lendemains et de bons emplois pour tout le monde.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023-2027 / Bulletin n° 101
/bk sepb 225 / jrg scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

